



COMMUNIQUE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sortie du livre *Noir Canada*

Montréal, le 14 avril 2008 - Malgré des menaces de poursuite judiciaire, les éditions Écosociété confirment la sortie du livre *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* en librairie.

Vendredi, le 11 avril, le lancement de *Noir Canada* a été ajourné à cause d'une mise en demeure de la part de la société minière canadienne Barrick Gold. Cette dernière, sans avoir lu l'ouvrage, menace d'intenter une poursuite judiciaire en diffamation contre les auteurs du Collectif Ressources d'Afrique, l'éditeur Écosociété et les membres de son conseil d'administration. Le but de Barrick Gold semble d'empêcher la parution de l'ouvrage et, par conséquent, d'éviter la diffusion d'informations, pourtant déjà disponibles dans plusieurs autres sources, auprès du public. On comprendra que les moyens financiers de la puissante société aurifère, en comparaison avec ceux des chercheurs et artisans qui ont préparé cet ouvrage, lui permettent de procéder par intimidation.

Le livre *Noir Canada* est la synthèse et l'analyse de documents nationaux et internationaux (rapports, livres, documentaires...) portant sur des abus de maints ordres à propos de plusieurs sociétés canadiennes présentes en Afrique. Il porte aussi sur le soutien dont bénéficient parfois ces sociétés de la part du gouvernement canadien. Le débat que ce livre cherche à inscrire dans la sphère publique est d'autant plus légitime que les actifs des Canadiens (fonds de retraite, REER, fonds publics...) sont souvent indirectement investis dans ces sociétés via la Bourse de Toronto.

Compte tenu du sérieux de cet ouvrage et de la rigueur des informations qui y sont citées, une telle menace de poursuite judiciaire s'inscrit directement dans la logique des « poursuites-bâillons » (ou SLAPP, comme on dit dans le jargon). Il s'agit d'un cas supplémentaire qui devrait convaincre le gouvernement québécois d'adopter une loi contre un tel usage de la procédure judiciaire, lequel a pour effet de brimer le droit à l'information ainsi que la liberté d'expression.

Depuis 15 ans, les Éditions Écosociété publient des ouvrages critiques et engagés, avec rigueur et professionnalisme, ne versant jamais dans la diffamation. C'est pourquoi nous ne reculerons pas devant de telles menaces. Il en va de notre éthique d'éditeur et de notre liberté d'expression.